



Les ordonnances de la loi travail à la RATP

06/10/2017



Une note interne du pôle "social" de l'entreprise annonce comment les ordonnances vont être appliquées à la RATP. Elles mettront fin aux accords de branches ; c'est à dire que les accords d'entreprise prévaudront sur les accords de branches. Alors qu'avant le code du travail faisait appliquer les accords plus favorables aux salariés dans chaque branche. **Désormais ce sera l'inverse, un accord d'entreprise même s'il sera moins favorable aux salariés par rapport à ce qui se fait ailleurs dans la même branche, l'entreprise pourra l'appliquer.** Ce qui aura pour effet de niveler encore plus vers le bas les protocoles à venir et cela à pour objectif de nous mettre en concurrence encore plus exacerbée avec les autres salariés des autres secteurs. **Comment ? Par simple référendum** ou accord avec un syndicat représentatif dans l'entreprise. **Voici ce que la direction a écrit dans sa note:** *"un accord collectif pourrait être conclu en vue de préserver, ou de développer l'emploi et désormais afin de répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise. Il s'agit donc de certains accords visant notamment à aménager la durée du travail, la rémunération, la mobilité professionnelle ou géographique interne."* **Les projets de la directions y sont tous clairement annoncés, obtenir des accords pour baisser les salaires, augmenter la durée du temps de travail et nous imposer plus de mobilité.** Les rédacteurs des ordonnances ont pensé à tout. **Pour les salariés qui refuseront de se soumettre à leur nouveau contrat de travail, ce sera un motif de licenciement pour "cause réelle et sérieuse" peut on lire dans la note.** Pour finir, ces

ordonnances annoncent **la fin du CRE, des DP et du CHSCT.** Il y aura encore moins de représentants du personnel sur le terrain, c'est en fusionnant ces instances (CRE, DP, CHSCT) que la direction compte diminuer leur présence et leur champs d'action déjà bien maigre. **Depuis des années à chaque nouveau protocole la direction augmente la productivité et fait des économies sur notre dos :** les journées soins enfants rabaissées, les prises de services ailleurs qu'à l'attachement pour les conducteurs de réserve et les temps de trajet rendus réduits dans le dernier protocole conduite. **Il y a tous les jours des motifs supplémentaires pour la grève et pour sortir manifester dans la rue.** Ces attaques se conjuguent avec celles du gouvernement : augmentation de la CSG, baisse des APL etc. **Chaque secteur est attaqué de façon différente mais dans le fond c'est partout la même chose : faire baisser encore notre pouvoir d'achat ! Les retraites sont aussi en ligne de mire ...** À peine une mesure est elle prise par le gouvernement, que celui-ci annonce déjà la suivante, pour 2018, **il prévoit déjà de s'en prendre à nos retraites** et il compte bien ne pas en rester là puisque en suite ce sera au tour des prestations chômage qu'il veut diminuer. **Ils ne s'arrêteront pas tant que NOUS ne les arrêteront pas. Tous ensemble à la manifestation ! Le 10 octobre à République 13h !**

Il n'est jamais trop tard ! Battons nous !